

Qui va payer les dégâts de Bobigny ?

écrit par MALI | 12 février 2017

Abribus de la gare routière de Bobigny détruits

Oui, nous vivons une triste époque. Quel sera le chiffrage des dégâts à Bobigny ?

Ce midi j'ai vu les images de la gare routière vandalisée, deux distributeurs d'argent détruit, et le reste...

Qui va encore payer? Nous, les contribuables.

Comble du comble, un habitant de Bobigny, qui ne comprenait pas ce qui s'était passé à la gare routière, et disait « *Comment va-t-on faire, tous les jours il y a 50000 voyageurs qui prennent les transports en commun?* »

Ben oui, sauf que cette manifestation de « soutien à Théo » était déjà annoncée par BFM TV en début d'après-midi, et relayée par les réseaux sociaux, laissant le temps à la racaille pour se mobiliser via leurs smartphones !

50000 personnes prenant les transport en commun, et aucun « Grand Frère » mobilisé pour fouiller les manifestants, les délester de toutes armes improvisées et des projectiles? Pourquoi n'a-t-on pas dressé des barrières, des barricades pour empêcher tout débordement, pourquoi n'a t-on pas empêché l'accès au centre ville pour éviter la casse, pourquoi ne les a-t-on pas fait défiler au milieu d'une avenue bordée de barrières avec des policiers et des militaires tout du long, prêts à agir à la moindre anicroche ?

Et combien y a t-il de millions d'euros de dégâts dans les autres villes de France? Combien de fois devons nous encore devoir supporter ces inadmissibles débordements, d'une violence inouïe?

Note de Christine Tasin

Doit-on rire en rappelant qu'un certain nombre de nos manifestations ont été interdites pour "risque de troubles à l'ordre public " ?